



DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN GÉNIE RURAL

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Considérant les dispositions statutaires de l'Institut National Supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba relatives aux conditions d'obtention du diplôme
Considérant le procès-verbal du jury du 7 novembre 2020 relatif aux résultats de fin de formation.

Atteste que,

TOMTE ALLADOUMADJI

Né le 05/08/1992 à Sarh / Tchad, de nationalité Tchadienne,

Numéro matricule : 2017IN3SI17

a suivi l'ensemble de la formation, a satisfait aux examens et lui décerne le présent diplôme avec droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à N'Djaména, le 7 décembre 2020

L'impétrant

Le Directeur Général de l'Institut National
Supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'innovation

011718

Ne sera délivré qu'un seul exemplaire de ce diplôme

Dr. BICHARA BRAHIM HAGGAR

Dr. Bichara



Dr. HOUDEINGAR David NGARIMADEN

